



Fédération Française de Golf
Ligue du Limousin

Comité départemental de la Haute Vienne

Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 25/01/2008.

L'assemblée générale mixte s'est tenue dans les locaux de la Maison municipale des sports, boulevard de Beaublanc à Limoges.

Étaient représentés les clubs et associations sportives :

Golf Club de Limoges
Golf de la Porcelaine
Racing Club municipal Limoges
AS du Rotary
ASPTT Limoges
ATSCAF Haute Vienne
2F OPEN JS 87
AS Valeo
AS Banque Tarneaud

Absents non représentés :

Golf de Saint Junien
AS Legrand
AS du Rotary
Sporting Club CRAMCO
AS Meillor

Le secrétaire général ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour portait la modification des statuts suivant les résolutions ci-dessous :

1ère RESOLUTION : Approbation des nouveaux statuts des Comités ;

Conformément à l'article 16 des Statuts du Comité, L'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité décide de modifier ses statuts selon le projet qui lui a été soumis par le Bureau.

Ces modifications portent principalement sur :

- les pouvoirs et procurations (article 13) ;
- les modalités de représentation des clubs (article 13) ;
- le barème des voix calqué sur celui déterminé au niveau national (article 13) ;

Ces statuts ont déjà été approuvés par le Comité Directeur de la FFGolf, ils deviendront applicables après réception du récépissé de déclaration en Préfecture.

Toutes les nouvelles dispositions concernant les organes dirigeants du Comité et de ses organes internes seront appliquées pour la première fois lors des prochaines assemblées générales appelées à les renouveler.

*Siège et correspondance : Golf de Limoges - 26 avenue du Golf - 87000 LIMOGES
Courriel : cdgolf87@free.fr*



Fédération Française de Golf
Ligue du Limousin

Comité départemental de la Haute Vienne

Après rappel par le secrétaire des principales modifications demandées, la résolution est soumise au vote.

Pour l'approbation : 20 voix ; Abstention : 14 voix ; contre : 0 voix

Les nouveaux statuts sont adoptés.

2ème RESOLUTION : Pouvoirs pour les formalités ;

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité donne tous pouvoirs à Monsieur Bernard Dubain, Secrétaire Général, à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises.

La résolution est soumise au vote.

Pour l'approbation : 34 voix ; Abstention : 0 voix ; contre : 0 voix

L'assemblée générale extraordinaire est close.

L'assemblée générale ordinaire est ouverte.

L'ordre du jour portait les résolutions suivantes :

1ère RESOLUTION : Approbation du nouveau Règlement Intérieur des Comités

Conformément à l'article 23 des statuts du Comité, l'Assemblée Générale du Comité décide de modifier son règlement intérieur.

Ces modifications portent principalement sur :

-les conditions d'affiliation (article 2) ;

-l'obligation d'adopter un règlement des opérations électorales (article 3).

Ce règlement Intérieur a déjà été approuvé par le Comité Directeur de la FFGolf, il deviendra applicable en même temps que les nouveaux statuts.

2ème RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport sur la gestion sportive et morale du Comité

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion sportive et morale du Comité approuve ce rapport.

3ème RESOLUTION : Rapport sur la situation financière :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve le rapport présentant la situation financière du Comité.

4ème RESOLUTION : Approbation des comptes de l'exercice clos :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport général des comptes, approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.

5ème RESOLUTION : Vote du budget de l'exercice suivant :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget.

*Siège et correspondance : Golf de Limoges - 26 avenue du Golf - 87000 LIMOGES
Courriel : cdgolf87@free.fr*



Fédération Française de Golf
Ligue du Limousin

Comité départemental de la Haute Vienne

6ème RESOLUTION : Approbation du projet sportif et de développement :

L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet sportif et de développement validé préalablement par la Ligue, approuve ces deux projets.

7ème RESOLUTION : Montant de la cotisation annuelle des Membres de la Ligue :

L'Assemblée Générale fixe le montant des cotisations pour les Membres du Comité tel que présenté par le Bureau Directeur du Comité.

8ème RESOLUTION : Approbation des modifications du bureau

L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des modifications et cooptations, approuve la composition du bureau

1. Questions diverses
2. Clôture de la réunion par le Président.

Les points de l'ordre du jour sont ensuite présentés.

1ère RESOLUTION : Approbation du nouveau Règlement Intérieur des Comités

Le secrétaire général rappelle les principales modifications du Règlement intérieur et soumet celui-ci au vote.

Pour l'approbation : 34 voix ; abstention : 0 voix ; contre : 0 voix
Le nouveau règlement intérieur est adopté

2ème RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport sur la gestion sportive et morale du Comité

Le rapport d'activité est présenté par Nadine Fagot.

Les actions 2007 ont été dédiées entièrement aux jeunes

1. STAGES ET DEPLACEMENT SPORTIF

Un petit groupe de poussins motivés avait été détecté par Jean-François ENCUESTRA qui avait demandé une aide à la Ligue et au Comité départemental.

Quelques stages ont été organisés ainsi qu'un déplacement au Golf du Chammet. Cette expérience a été très bénéfique, ces Jeunes ont fait un pas en avant, notamment au niveau de l'organisation sur un parcours, ils ont appris à se connaître et se retrouvent régulièrement pour jouer.

2. AIDE A UNE SELECTION DEPARTEMENTALE

Une reconnaissance de parcours a été proposée aux Jeunes du département qui s'étaient sélectionnés pour l'Inter-région, c'était à Châteauroux.

3. COMPETITIONS INTER ECOLES DE GOLF

Ces compétitions ont été organisées avec l'aide du Club de La Porcelaine (23 mai et 6 juin) et du GCL (10 et 24 octobre) mais aussi grâce à de nombreux bénévoles.

Ces 4 rendez-vous ont permis à un peu plus de 50 jeunes de se retrouver, de découvrir un autre terrain, souvent de faire une première compétition avec tout ce qui en découle (un peu de stress, s'inscrire, remplir une carte...).

Pour la plupart les départs étaient très avancés mais certains ont fait le « grand parcours » et ont pu obtenir leur premier classement.

Parmi ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats, on peut citer :

Margot BAUDRY, Grégoire MESSAGEON, Romain COLLOMBAT, Charlotte EYRAUD, Julie PAULHAC, Apolline VION, Thibault RATEAU, Axel LÉBOUC.....

Le rapport est soumis au vote

Pour l'approbation : 34 voix ; abstention : 0 voix ; contre : 0 voix

Le rapport est approuvé

3ème RESOLUTION : Rapport sur la situation financière :

4ème RESOLUTION : Approbation des comptes de l'exercice clos

Michel Rebeyrole, Trésorier, présente le bilan financier 2007 et la situation de l'exercice.

Ces 2 résolutions sont soumises au vote

PRODUITS	REALISE 2007
cotisations des clubs	375,00 €
contribution Ligue PAA	800,00 €
subventions	1 050,00 €
droits d'inscription stages	220,00 €
droits d'inscription compétitions	215,00 €
partenaires	
produits annexes	120,00 €
produits financiers	
	2 780,00 €

CHARGES	
frais de fonctionnement	203,00 €
cotisation CDOS	122,00 €
assurance	375,00 €
stages	851,91 €
compétitions	226,70 €
déplacements hors compétition ou stages	- €
	1 778,61 €
RESULTAT	1 001,39 €

Pour l'approbation : 34 voix ; abstention : 0 voix ; contre : 0 voix

Les comptes sont approuvés

5ème RESOLUTION : Vote du budget de l'exercice suivant :

Le budget prévisionnel est présenté par le Trésorier

PRODUITS	REALISE 2007	BUDGET 2008
cotisations des clubs	375,00 €	500,00 €
contribution Ligue PAA	800,00 €	1 200,00 €
subventions	1 050,00 €	2 700,00 €
droits d'inscription stages	220,00 €	500,00 €
droits d'inscription compétitions	215,00 €	1 000,00 €
partenaires		100,00 €
produits annexes	120,00 €	
produits financiers		
	2 780,00 €	6 000,00 €

CHARGES		
frais de fonctionnement	203,00 €	500,00 €
cotisation CDOS	122,00 €	150,00 €
assurance	375,00 €	400,00 €
stages	851,91 €	1 850,00 €
compétitions	226,70 €	2 600,00 €
déplacements hors compétition ou stages	- €	500,00 €
	1 778,61 €	6 000,00 €

Le budget prévisionnel est soumis au vote

Pour l'approbation : 34 voix ; abstention : 0 voix ; contre : 0 voix

Le budget est adopté

6ème RESOLUTION : Approbation du projet sportif et de développement

Nadine Fagot présente le projet sportif 2008-02-06

Action 1

Animation sportive du département

Organisation d'un Championnat individuel départemental ouvert à tous les licenciés des clubs affiliés au CD87, le dimanche 1er juin à La Porcelaine

4 catégories : moins de 12 ans, 13-18 ans, adultes, seniors (50 ans et plus pour les Dames, 55 ans et plus pour les Messieurs).

Un titre brut et un net par catégorie

Inscription 20€ pour les adultes et 5€ pour les Jeunes

Action 2

Aider les clubs à faire homologuer des petits équipements (Pitch & putt)

Action 3

Organisation d'une journée de détection (jeunes de moins de 12 ans),

Création d'une équipe du Comité d'une douzaine de Jeunes, organisation pour ces derniers de stages, participation 15€



Fédération Française de Golf
Ligue du Limousin

Comité départemental de la Haute Vienne

Calendrier

Détection le 3 février de 14h à 17h, stages les 13-14-21 février de 14h à 17h
Objectif à moyen terme : avoir une équipe qui porte les couleurs du Comité, provoquer des
avec d'autres Comités (par exemple formule Ryder Cup)

Action 4

Parcours et compétition hors département
Sélection d'une équipe (dont l'ossature sera l'équipe du Comité) de Jeunes de moins de 14
ans, pour rencontre avec CD19
Courrier d'information, inscription, organisation du déplacement en car, participation
demandée 15€
Compétition le 16 avril
Reconnaissance le 9 avril, déplacement assuré avec l'aide des parents ?

Action 5

Découverte de différentes formules de jeu et approche de la compétition
Matchplay d'hiver pour les moins de 14 ans classés
Rencontres inter- écoles de golf, Jeunes de moins de 14 ans
Classés sur « grands parcours », non classés sur un parcours pitch and putt construit et
homologué
Mai, juin , octobre

Action 6

Organiser avec les Clubs, pendant les vacances, des entraînements utilisant les outils de la
ffgolf (drapeaux, opens) pour les moins de 14 ans

Le projet est soumis au vote

Pour l'approbation : 34 voix ; abstention : 0 voix ; contre : 0 voix

Le projet est adopté

7ème RESOLUTION : Montant de la cotisation annuelle des Membres de la Ligue

Les montants proposés sont :

150 € pour les clubs avec terrain

30 € pour les A.S. sans terrain

Le montant de ces cotisations est soumis au vote

Pour l'approbation : 34 voix ; abstention : 0 voix ; contre : 0 voix

Le montant des cotisations est adopté

8ème RESOLUTION : Approbation des modifications du bureau

Le secrétaire général explique à l'assemblée les modifications apportées dans la composition du
bureau pour l'année 2008, rappelle la composition 2007 telle que déposée en Préfecture et les
modalités statutaires de cooptation.

Le bureau est ainsi constitué :

Président: Jean-François Lacouche

Secrétaire général: Bernard Dubain

Trésorier: Michel Rebeyrole

Responsable sportif: Jean Philippe Villeneuve

Siège et correspondance : Golf de Limoges - 26 avenue du Golf - 87000 LIMOGES

Courriel : cdgolf87@free.fr



*Fédération Française de Golf
Ligue du Limousin*

Comité départemental de la Haute Vienne

Responsable Jeunes: Nadine fagot

Membre: Dominique Dussot

Le nombre de membres ayant été porté à sept, il reste une place disponible

Le bureau est soumis au vote

Pour l'approbation : 34 voix ; abstention : 0 voix ; contre : 0 voix

La composition du bureau est adoptée

Le Président clôt la séance en indiquant ses objectifs prioritaires pour la saison 2008 :

- Faire des jeunes de nos écoles de golf des golfeurs bien dans leur golf comme dans la vie en insistant sur l'éducation
- Rencontrer les instances régionales et leur expliquer le sens de l'action du comité pour obtenir d'elles un partenariat efficace permettant de réaliser les actions inscrites au plan

La séance est levée à 19h30.

Le Président

Le Secrétaire Général